

Commune de LA GENEYTOUSE

Registre des délibérations du Conseil Municipal

Délibération n° 2015-67 en date du 08/12/2015 portant sur les tarifs 2017 de la location de la salle polyvalente :

Le Conseil Municipal de La Geneytouse s'est réuni à la mairie le 08 Décembre 2015, à 19H30, suivant convocation en date du 02 décembre 2015, sous la présidence du Maire, M. Alain FAUCHER.

M. Christelle LATOUR a été élue secrétaire de séance.

Membres	Présents	Représentés	Votants	Exprimés	Pour	Contre
15	12	1	12	13	13	0

Présents : FAUCHER Alain, DESROCHE Roger, BABAUDOU Pascal, LATOUR Christelle, DUCHEZ Michel, JACQUET Michel, ARMAND Thierry, DUBREUIL Marc, ALAMARGOT Sylvie, BERGER Thierry, HARGE Andrée, CASTANET Christine.

Représenté : DUFOUR Aurore procuration à FAUCHER Alain.

Le Conseil Municipal, sur proposition du Maire, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

DECIDE que pour **l'année 2017**, les tarifs de location de la salle polyvalente seront les suivants :

1°) Week-End et jours fériés :

	Extérieurs	Habitants de la commune	Associations communales
Foyer Bar	97,00	52,00	42,00
Grande salle	150,00	115,00	70,00
Cuisine	103,00	53,00	43,00
TOTAL	350,00	220,00	155,00

- Les Associations Communales et les écoles peuvent bénéficier gratuitement des installations deux fois par an.

- Le Comité des Fêtes et ses sections bénéficient de 12 utilisations gratuites par an.

2°) Semaine (pendant les vacances scolaires seulement) :

- Demi-tarif du tableau général comprenant une journée plus une soirée avec nettoyage le lendemain matin.

- Les Associations communales et les écoles :

Utilisation gratuite pour les écoles pendant les heures scolaires.

Commune de LA GENEYTOUSE

Registre des délibérations du Conseil Municipal

□ Pour des activités sans recette comprenant une journée plus une soirée avec nettoyage le lendemain matin :

- ◇ Jusqu'à 2 utilisations : Gratuit
- ◇ De 3 à 12 utilisations : 85,00 €
- ◇ Plus de 12 utilisations : 170,00 €

La salle du Conseil Municipal et la salle des associations sont disponibles gratuitement sur réservation.

A La Geneytouse, le 09 Décembre 2015

Le Maire

Alain FAUCHER

